



## Problème assurance scooteur

Par **Dimitri793**, le **01/06/2010 à 11:16**

Bonjour,

J'ai mon scooteur qui est accidenté par un autre que moi mais celui-ci est majeur donc on ne dit que c'était moi qui a eu l'accident. Pour que ça soit plus facile pour l'assurance. Mais le scooteur va être mis épave. Donc moi je vais demander la différence au mec pour en racheter un neuf (il avait moins d'un an)

Si il ne veut pas être remboursé, qu'est-ce que je peux faire en sachant que je suis mineur et que lui est majeur et qu'il m'a un peu forcé pour dire que c'étais moi qui conduisais ?

Merci d'avance et désolé pour les fautes